

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 29 juin 2012

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 28 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Vincent COULOMB - François FRANCESCHI - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Michel ILLAC - Eric LE DISSES - Marie-Louise LOTA - Danielle MILON - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Pierre PENE - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Jean-Louis TIXIER - Claude VALLETTE - Jean VIARD.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Patrick BORE représenté par Jean-Louis TIXIER - Christophe MASSE représenté par François-Noël BERNARDI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Vincent BURRONI - Patricia COLIN - Eric DIARD - André ESSAYAN - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Patrick MENNUECCI - André MOLINO - Jérôme ORGEAS - Philippe SAN MARCO - Guy TEISSIER - Martine VASSAL.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEV 009-344/12/BC

**■ Attribution d'une subvention à la Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode et approbation d'une convention
DPEATSV 12/8163/BC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

La Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode (MMMM) créée le 26 novembre 2010 résulte de l'absorption et de la fusion de la Cité Euroméditerranéenne de la Mode que Marseille Provence Métropole subventionnait et l'Institut Mode Méditerranée.

Elle regroupe dans un même lieu trois Maisons indissociables : Maison de la Formation – Maison de la Création – Maison des Evénements Economiques et Culturels. Elles ont pour objectif de positionner Marseille et la filière Mode-Habillement dans une stratégie Economique et Culturelle Méditerranéenne.

Cette association est présidée par Jean-Brice Garella (Président du groupe Garella Holding SAS), et compte aujourd'hui 47 adhérents.

MMMM a pour objet de promouvoir et de développer le secteur de la Mode, du Textile, de l'Habillement et de l'ensemble de ses industries et services connexes avec une vocation internationale et plus particulièrement à Marseille et dans les pays localisés autour de la Méditerranée.

BILAN 2011

En une année, MMMM a su asseoir les bases du développement de la filière Mode Habillement Distribution à travers ses trois maisons. L'ouverture du Master, le succès de la 2^{ème} édition de la Maison de la Création, l'engouement du grand public et la satisfaction des jeunes marques sur les événements de la Rentrée des Créateurs témoignent du rôle essentiel de notre structure et de ses partenaires locaux, nationaux et euroméditerranéens dans la mutation de la filière mode – textile – habillement de notre région....

En 2011, MMMM a enregistré la participation de 290 marques, industriels, jeunes créateurs qui représentent un total de plus de 1600 participations.

Les actions réalisées par MMMM en 2011 :

- La Maison de la formation :

Directement rattachée à l'Université de la Méditerranée forme des professionnels de la mode et du textile grâce à des formations Bac+3, 4 et 5.

Ces formations ont été initiées en 2006 par la création d'une Licence Professionnelle Gestion et Développement des Produits de la Mode, complétée en octobre 2011 par un Master 1 des Métiers de la mode et du textile, suivi par un Master 2 en 2012.

26 étudiants ont bénéficié de la licence professionnelle Gestion et Développement des Produits de la Mode en 2011.

Le Master 1 des Métiers de la Mode accueille depuis le 3 octobre 2011 sa première promotion avec 16 étudiants internationaux formés.

- Maison de la création :

Associée au programme de Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture, a pour mission de fédérer, de révéler et d'accompagner des entrepreneurs de mode installés de part et d'autre de la Méditerranée. La Maison de la Création a accueilli et accompagné sept créateurs lauréats issus des pays partenaires : France, Israël, Liban, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie, bénéficiant d'ateliers de formation et de conseils prodigués par des experts de la profession (chefs d'entreprises, collaborateurs ...)

- Maison des événements économiques et culturels (MEEC) :

La MEEC poursuit les missions d'émergence et de valorisation des jeunes marques et entreprises confirmées sur le territoire de la Région Provence Alpes Côte d'Azur vers la Méditerranée et l'International.

Elle a organisé en 2011, 10 ateliers de formation d'une demi-journée animés par des intervenants professionnels reconnus mobilisant 100 participations. Ces ateliers ont permis à 57 jeunes marques de mieux connaître leur environnement professionnel (distribution, commercialisation, entrepreneuriat, fabrication, logistique...).

Les autres actions réalisées par MMMM:

- Dans le cadre de la Semaine Economique de la Méditerranée, les Rencontres Annuelles de la Maison de la Méditerranéenne des Métiers de la Mode se sont tenues le mercredi 12 octobre 2011 au Palais de la Bourse rassemblant des professionnels des deux rives de la Méditerranée sur trois thèmes : les modèles émergents : originalités et fragilités, les modèles classiques.

Cette journée s'est achevée par la signature d'une convention-cadre avec les homologues marocains.

- Partenariats Euroméditerranéens, s'inscrivent dans une logique de développement raisonnée de la zone euroméditerranéenne portant sur un projet structurant appuyé par la mise en place de rencontres indispensables pour la création du réseau :

- 23 février 2011 : réunion de coopération Marseille / Casablanca
- Du 9 au 14 avril 2011 : journées de la Mode à Constantine, Algérie
- Du 16 au 18 novembre 2011 : Maroc in Mode & Maroc Sourcing
- Du 21 au 23 novembre 2011 : workshop papier by AMC Mode

- Participation pour la première édition de Marseille Fashion Week les 4, 5 et 6 novembre au Parc Chanot à Marseille. Ce rendez-vous Mode inédit a permis de présenter à un large public l'activité des 3 Maisons sur un espace de 200 m² et participation de 12 marques créatives participantes.

Trois actions citoyennes sont renouvelées chaque année :

- CEW (Cosmetic Executive Women) : l'institut de cancérologie Paoli-Calmettes en collaboration avec le CEW, s'est dotée en 2004, d'un centre de socio-esthétique. 15.000 patients ont bénéficié de cette initiative, soutenue par le Conseil Général des Bouches du Rhône et accompagnée par MMMM.
- Organisation deux fois par an en juin et en décembre, au sein de l'Espace Mode, de la Braderie de la Mode permettant à l'association AIDES de collecter des fonds au profit de la lutte contre le Sida
- Espace Arthur et Maison de Solenn : mise à disposition des adolescents en souffrance d'une vétothèque, bibliothèque de vêtements et d'accessoires constituée grâce aux dons de marques locales et nationales. (Développé au sein de l'Hôpital Salvator avec le concours du Professeur Rufo)

- Relations presse : à travers ses nombreuses actions et sa notoriété MMMM permet aux acteurs de la filière régionale de bénéficier de retombées médiatiques régionales et nationales importantes.

- Site internet : le site de MMMM a enregistré en 2011 près de 21.000 visites. Le site propose par maison les dernières actualités, les dossiers de presse ainsi que les biographies de principaux créateurs régionaux, plus de 90 jeunes marques créatives sont valorisées.

MMMM organise des événements pour valoriser les créateurs:

- Showroom des créateurs - Partenariat avec les Galeries Lafayette Saint Ferréol
- Partenariat avec l'Open GDF-SUEZ
- Partenariat avec le Centre Valentine
- Foire de Marseille
- Introduction et commercialisation de 31 jeunes marques dans 43 boutiques multimarques partenaires du 2 novembre au 3 décembre 2011
- Faites la Mode : Rendez-vous mode organisé par la Ville de Marseille, la MEEC a présenté le 19 novembre 3 lauréats d'Espoir de Mode 2009/2010/2011 sur un stand à la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence

Le programme pour 2012

Dans un contexte économique de plus en plus difficile, les entreprises émergentes et confirmées se doivent d'assurer une compétitivité et une reconnaissance accrue de leurs produits sur les marchés nationaux et internationaux. Ce développement passe par la mise en place de leviers de performance assurés chacun par les trois maisons réunies au sein de MMMM.

Le développement de l'attractivité de notre territoire, la dynamique économique des entreprises et le rayonnement de Marseille et sa région.

En 2012, le programme d'actions de MMMM est le suivant :

- Un développement des partenariats avec ses homologues euroméditerranéens (pérennisation du partenariat avec le Maroc, développement et animation du réseau ...)

- L'organisation et la participation aux événements internationaux de la filière (représentation et participation aux salons internationaux, organisation des rencontres de la Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode...)
- La mise en place d'outils de visibilité pour la filière régionale (relations presse, animation du site internet MMMM, appui aux structures caritatives – CEW France – AIDES PACA – Espace Euroméditerranéen de l'adolescent et maison de Solenn ...)

Ainsi, la Maison de la Formation disposera, dès octobre 2012, pour la Région PACA d'une offre complète de formation avec :

- Licence Professionnelle Gestion et Développement des Produits de la Mode (accueil de la 7^{ème} promotion)
- Master 1 des Métiers de la Mode et du Textile (accueil de la 2^{ème} promotion)
- Master 2 des Métiers de la Mode et du Textile (ouverture en octobre 2012)

En 2012, la Maison de la Création entame une nouvelle phase de son développement avec un programme économique et culturel inédit :

- 7 nouvelles jeunes marques régionales seront accompagnées aux côtés des lauréats euroméditerranéens 2010-2011
- Un showroom de 5 jours en juin 2012 à Marseille avec rencontres individuelles avec des experts
- Un accompagnement à distance personnalisé pour chaque lauréat par un réseau d'experts internationaux adapté au projet de développement commercial en France et à l'International de chaque entreprise

Ce programme d'événements sera complété en 2013 par un événement image et commercial en janvier 2013, un événement de clôture final en juin/septembre 2013 dans le cadre de Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture.

La Maison des Evénements Economiques et Culturels pour répondre aux nouvelles attentes des jeunes entreprises régionales, elle proposera en 2012 un accompagnement personnalisé à chaque entrepreneur en fonction de son potentiel de développement.

Le budget 2012 s'élève à 1.069.100 euros, il est en baisse de 20,55 % par rapport à 2011 (1.345.600 euros)

Les dépenses prévisionnelles sont :

- Fonctionnement	427.600 euros (dont 148.000 euros de masse salariale)
- L'animation (site internet)	12.100 euros
- La Maison de la Formation	19.700 euros
- La Maison de la Création	342.500 euros
- Maison des événements économiques et culturels	267.200 euros

Les recettes prévisionnelles sont :

- Financements privés / mécénat	180.148 euros
- Participation des entreprises / bénéficiaires	36.500 euros
- Financements publics	847.952 euros dont :
• Département Bouches-du-Rhône	300.000 euros
• FSE	139.752 euros
• Région Paca	94.200 euros
• Ville de Marseille	80.000 euros
• MPM	80.000 euros
• Etat	75.000 euros

- CCIMP 35.000 euros
- Communauté du pays d'Aix 10.000 euros
- Ville de Paris 8.000 euros
- Autres 26.000 euros

- Contributions en nature 4.500 euros

Le budget de fonctionnement de MMMM représente 40 % des dépenses. La part des financements privés représente 20,26 % du total des recettes.

Les actions proposées par la Maison Méditerranéenne des Métiers la Mode s'inscrivent dans les orientations proposées par MPM dans le programme de développement économique 2008-2014.

Il est proposé au Bureau de Communauté de participer, au titre de l'année 2012, à l'animation de la Maison Méditerranéenne des Métiers la Mode pour un montant de 80.000 euros (maintien de la participation par rapport à 2011) dont les modalités de versement sont définies dans une convention de partenariat ci-annexée.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération n° 004-314/08/CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil de Communauté au Président et au Bureau,

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que l'Europe a intérêt à renforcer ses liens avec les pays méditerranéens avec lesquels elle sous-traitait, et accroître conjointement leurs productivités pour résister à la concurrence des pays asiatiques,
- Que l'amélioration de la valeur ajoutée passe par la création et l'innovation et que le développement des marchés par la communication et la mise en commun des ressources,
- Que l'initiative de MMMM de rassembler les professionnels de sept pays dans un partenariat opérationnel contribue à maintenir et développer la filière Textile – Habillement, notamment sur le territoire métropolitain,

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 80.000 euros, à la Maison Méditerranéenne des Métiers la Mode.

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et la Maison Méditerranéenne des Métiers la Mode.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tout document nécessaire à l'application de cette délibération.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole : Article 65 – article 6574 « Subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé » - Fonction 90 – Sous Politique B320.

Pour Visa,
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Guy TEISSIER

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développer l'économie et servir l'emploi

Alexandre BIZAILLON

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI